

FICHE SIGNALÉTIQUE

BUFLOC® 590

SECTION 1: RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

NOM DU PRODUIT: Bufloc 590	UTILISATION(S) DU PRODUIT: Agent de floculation (Polymère) cationique
FABRICANT / FOURNISSEUR: Laboratoires Buckman du Canada, Ltée 351, Joseph-Carrier Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 5V5	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: 1-800-685-6376

SECTION 2: RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉE PAR: Laboratoires Buckman du Canada, Ltée	DATE DE PRÉPARATION: 4 juillet 2012
TÉLÉPHONE: 450-424-4404	REMPLACE LA VERSION DU: October 1 2009

SECTION 3: INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENT(S)	NOM DU PRODUIT CHIMIQUE	NUMÉRO DE C.A.S.	% (POIDS)

INGRÉDIENT(S)	TOXICITÉ AIGUË ORALE DL50 (mg/kg)	TOXICITÉ AIGUË DERMALÉ DL50 (mg/kg)	TOXICITÉ AIGUË INHALATION CL50 (ppm)	VLE

Les composants ne sont pas dangereux selon la classification SIMDUT et ne sont pas inclus sur la liste de divulgation des ingrédients.

SECTION 4: CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

APPARENCE: Laiteux	ÉTAT PHYSIQUE: Liquide (visqueux)	ODEUR: Aliphatique	SEUIL OLFACTIF: Non disponible
DENSITÉ (g/ml @ 25°C): 1.04	TAUX D'ÉVAPORATION: Non disponible (eau = 1.0)	DENSITÉ DE VAPEUR : Non disponible (air = 1)	PRESSION DE VAPEUR: 0.13 mm Hg @ 20°C
pH (net): Non disponible	pH (0.5% dans l'eau): 4 - 9	POINT D'ÉBULLITION: 100°C	POINT DE CONGÉLATION: Non disponible
COEFFICIENT DE RÉPARTITION HUILE/EAU: Non disponible		SOLUBILITÉ DANS L'EAU: Complètement soluble.	

NOTE: *Les propriétés physiques mentionnées ci-dessus ne devraient pas être considérées comme des spécifications techniques*

SECTION 5: RISQUE D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR & MÉTHODE: Non applicable	TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION: Non applicable
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% vol. dans l'air): Non applicable	SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% vol. dans l'air): Non applicable
CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ: Ininflammable	PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX: Oxydes de carbone, oxydes d'azote, et vapeurs de chlorure d'hydrogène.
MESURES D'EXTINCTION: Vaporiser de l'eau pour refroidir toutes surfaces exposées à la chaleur et/ou au feu, et pour protéger le personnel. Jets d'eau, acide carbonique, extincteur à poudre peuvent être utilisés comme mesures d'extinction.	MESURES PARTICULIÈRES DANS LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Pour combattre le feu, porter un appareil respiratoire autonome (tel que l'équipement "Scott Air-Pak") approuvé NIOSH et des vêtements de protection. Isoler des flammes toutes sources combustibles. Le produit lorsque mélangé à l'eau, peut devenir très glissant.
EXPLOSION (Sensibilité aux chocs): Aucune connue.	EXPLOSION (Sensibilité aux décharges électrostatiques): Aucune connue.

SECTION 6: RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE: Stable sous conditions normales d'usage et d'entreposage.	CONDITIONS A ÉVITER: Aucune connue.
INCOMPATIBILITÉ (matériaux à éviter): Agents oxydants.	PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Oxydes de carbone, oxydes d'azote, et vapeurs de chlorure d'hydrogène.

SECTION 7: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

PRINCIPALES VOIES D'ABSORPTION:

Yeux:	Oui	Peau:	Oui	Inhalation:	Oui	Ingestion:	Non prévue
--------------	-----	--------------	-----	--------------------	-----	-------------------	------------

EFFETS AIGUS:

Yeux:	Peut causer l'irritation des yeux. Les effets peuvent varier selon la durée d'exposition, la concentration de la solution et les mesures de premiers soins administrées.
Peau:	Peut causer l'irritation de la peau. Les effets peuvent varier selon la durée d'exposition, la concentration de la solution et les mesures de premiers soins administrées.
Inhalation:	Peut causer une irritation des membranes muqueuses et des poumons.
Ingestion:	N'est pas prévue être une principale voie d'absorption.

EFFETS CHRONIQUES:

Une étude de gavage de deux ans chez des rats n'a pas révélé d'effets nocifs. Une étude de gavage d'un an chez des chiens n'a pas révélé d'effets nocifs.

EFFETS AIGUS (Essais létaux):

DL50 (Oral):	> 5 000 mg/kg (rat)
DL50 (Dermal):	Aucune donnée disponible.
CL50 (Inhalation):	Aucune donnée disponible.

EFFETS IRRITANTS:	Peut causer une irritation aux yeux et la peau.
EFFETS ALLERGÈNES:	N'est pas un allergène.
POTENTIELS CANCÉRIGÈNES:	Non catalogué comme source cancérogène dans la section 1910.1200 des normes OSHA (E.-U.).
EFFETS SUR LA REPRODUCTION:	Aucun connu.
EFFETS TÉRATOGENES:	Aucun connu.
EFFETS MUTAGÈNES:	Aucun connu.
EFFETS SYNERGIQUES:	Aucun connu.

Bufloc 590

SECTION 8: MESURES DE PRÉCAUTION

(À moins que spécifié autrement, les mesures de précaution pour ce produit sont basées sur les caractéristiques du produit pur)

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:
Mains: Gants requis.
Yeux: Lunettes de sécurité requises.
Protection respiratoire: Lors de conditions de travail brumeuses - le port d'un appareil respirateur anti-vapeur est recommandé. Le professionnel local SSE (Santé, Sécurité et Environnement) doit identifier et évaluer les dangers pour les voies respiratoires sur le lieu de travail. À partir de cette évaluation, le professionnel SSE doit choisir le type de protection respiratoire et/ou filtre approprié.
Vêtements de protection: Vêtement de protection de sécurité requis tel que combinaison de travail ou chemise à manches longues et pantalons longs requis.
Chaussures: Chaussures de sécurité résistantes aux produits chimiques requises.
Autre: Une douche d'urgence complétée d'une douche oculaire sont fortement recommandées.

CONTROLES TECHNIQUES: Ventilation locale et/ou générale pour maintenir les concentrations de poussières ou de vapeurs au-dessous des limites admissibles.
DÉVERSEMENTS ET FUITES: Avant de répondre à un déversement ou une fuite concernant ce produit, réviser chaque section de la fiche signalétique. Suivre les recommandations données à la section "Manutention normale et équipement". Vérifier la section "Risques d'incendie ou d'explosion" pour déterminer si l'utilisation d'équipements anti-étincelles est requise. S'assurer que le produit n'entre pas en contact avec d'autres produits mentionnés à la section "Incompatibilité (matériaux à éviter)". Si des vapeurs ou fumées irritantes sont présentes, considérer l'évacuation des lieux. Contenir le déversement ou la fuite à l'aide d'un barrage d'absorbant. Ne pas laver à grande eau s'il y a risque d'écoulement dans les cours d'eau. Transférer le matériel récupéré dans un contenant adéquatement identifié pour élimination future.
ÉLIMINATION DES DÉCHETS: L'élimination des déchets doit être en accord avec tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.
MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT POUR LA MANUTENTION: Ne pas manipuler à moins que toutes les précautions sécuritaires aient été lues et comprises. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer la brume ou les vapeurs. Ne pas perforer, traîner ou glisser les conteneurs. Ne pas fumer dans la zone de manutention ou d'entreposage. Le produit devient glissant lorsque mélangé à l'eau.
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES D'ENTREPOSAGE: Entreposer dans un endroit bien ventilé et sec. Protéger de l'humidité et du gel. Garder les conteneurs hermétiquement fermés. Entreposer loin de tout matériel incompatible et de toute source de feux.
INFORMATION SPÉCIALE POUR LE TRANSPORT: Se référer à la section 10: RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT (REGLEMENT TMD)

Bufloc 590

SECTION 9: PREMIERS SOINS

CONTACT OCULAIRE:

Aucun effet anticipé. En cas d'irritation, rincez les yeux contaminés abondamment, en laissant l'eau couler délicatement pendant 5 minutes ou jusqu'à l'élimination complète de la substance chimique. Si l'irritation se poursuit, consultez un médecin.

CONTACT CUTANÉ:

Aucun effet anticipé sur la santé. En cas d'irritation, nettoyez à grande eau tiède en faisant couler l'eau délicatement pendant 5 minutes ou jusqu'à l'élimination complète de la substance chimique. Si l'irritation se poursuit, voyez à obtenir l'avis d'un médecin.

INHALATION:

En cas d'apparition des symptômes, enlevez les sources de contamination ou transportez la victime dans un endroit bien aéré ou à l'air frais et voyez à obtenir l'avis d'un médecin.

INGESTION:

En cas d'irritation ou d'inconfort, consultez immédiatement un médecin.

SECTION 10: CLASSIFICATIONS RELATIVES AUX AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT (Règlement TMD):

Produit NON-RÉGLÉMENTÉ selon la classification sur les matières dangereuses de Transport Canada.

Produit Anti-Parasitaire: NUMÉRO D'ENREGISTREMENT: Non applicable.

ORDONNANCE FDA (É.-U.): FDA (21 CFR) Section(s):

Limitation 176.170: Comme agent de floculation avant l'opération de formation de feuille papier et carton. 176.180

CATÉGORIE(S) SIMDUT:

Non contrôlé.

LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES:

Tous les ingrédients utilisés pour la fabrication de ce produit sont inscrits sur la Liste.

ÉVALUATION DE DANGER:

CLASSEMENT	SANTÉ	INFLAMMABILITÉ	RÉACTIVITÉ
HMIS (É.-U.)	1	0	0
NFPA (É.-U.)	1	0	0

Bien que les Laboratoires Buckman du Canada Ltée croit que les données soumises soient exactes à la date mentionnée sur la Fiche Signalétique, les Laboratoires Buckman du Canada Ltée ne fait aucune attestation des détails ci-joints et, par le fait même, décline toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces données. Ces données sont offertes uniquement pour votre considération, recherche et vérification. Les Laboratoires Buckman du Canada Ltée encourage vivement chaque client ou récipiendaire de ces fiches signalétiques à les étudier attentivement afin de prendre conscience et comprendre les risques associés à ce produit. Chaque client ou récipiendaire devrait distribuer cette fiche signalétique aux usagers de ce produit afin d'en promouvoir un usage et une manipulation sécuritaires

Cette fiche signalétique expire le 4 juillet 2015. **Bufloc 590**